



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 28730

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la fréquence accrue des leucémies infantiles près de sites nucléaires. En effet, en dépit des nombreuses enquêtes épidémiologiques menées dans une dizaine de pays, les scientifiques ne savent toujours pas expliquer pourquoi il est possible de constater une fréquence accrue des leucémies infantiles aux abords des sites nucléaires. Ainsi, une étude menée en Allemagne a montré que, parmi les enfants de moins de cinq ans ayant grandi dans un rayon de cinq kilomètres autour d'une des seize centrales nucléaires germaniques, les cancers du sang étaient 2,2 fois plus fréquents qu'au niveau national. En France, une incidence 6 fois supérieure à la « norme » aurait été observée, chez les enfants de 5 à 9 ans, dans un rayon de 10 km autour de l'usine de retraitement de La Hague. Les résultats des nombreuses enquêtes internationales sont délicats à interpréter puisqu'un lien statistique ne signifie pas un lien de causalité. Néanmoins, il convient d'étudier ce phénomène dans le détail afin de savoir si la proximité d'un site nucléaire a un impact sur la santé des jeunes enfants. Aussi, il lui demande quelle mesure elle compte prendre pour remédier à cet état de fait, si des études épidémiologiques de longue durée sont actuellement en cours et quels en sont les résultats. Dans le cas contraire, il lui demande si de telles études scientifiques seront mises en place prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28730

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6513

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)